

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Ces violences – **physiques, psychologiques, économiques, sexuelles ou administratives** – touchent **des centaines de milliers de femmes chaque année** en France.

- **230 000** femmes déclarent des violences sexuelles chaque année.
- **1 femme sur 2** a déjà subi des propos ou comportements sexistes.
- **Une femme victime de violences conjugales**
- **met en moyenne 7 tentatives** avant de quitter son agresseur.

(Source : Ministère des Solidarités, 2024)

Cette journée rappelle l'importance de **prévenir, repérer, protéger et accompagner** les femmes et leurs enfants.

En Occitanie, le **Réseau PREVIOS** agit toute l'année auprès des professionnel·les, à travers des actions de prévention, de formation et de sensibilisation, afin de renforcer la qualité de l'accueil, de l'écoute, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes victimes de violences.

Au sommaire :

Actualités

Évènements

Outils de sensibilisation

Actualités

Évolutions légales en cours

- **Renforcement de l'ordonnance de protection (Loi du 13 juin 2024)**

Cette loi crée une ordonnance provisoire de protection immédiate en cas de danger grave.

La durée de l'ordonnance de protection est portée à 12 mois, et elle peut être délivrée même sans cohabitation. Les sanctions en cas de non-respect sont renforcées.

→ Promulguée.

- **Définition du viol et consentement**

Proposition de loi modifiant la définition pénale du viol (2025).

Elle introduit clairement **le non-consentement** dans la loi. Consentement = **libre, éclairé, spécifique et révocable ; le silence ne vaut jamais accord**.

Reconnaît **l'emprise et la sidération**.

Statut : Adoptée à l'Assemblée (oct. 2025), en attente du Sénat

- **Contrôle coercitif**

Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (2024-2025).

Elle prévoit d'**introduire dans le Code pénal la notion de contrôle coercitif**, afin de reconnaître et sanctionner les **violences d'emprise** : surveillance, chantage, isolement social, contrôle financier, dénigrement, humiliation...

Ces violences psychologiques, souvent **invisibles**, constituent **le socle des violences**

[**>> En savoir plus**](#)

Violences conjugales

Situation des violences conjugales en 2024.

(*Info rapide n°56 – Ministère de l’Intérieur, octobre 2025*)

En **2024**, les services de sécurité ont enregistré **272 400 victimes** de violences conjugales, un niveau **quasi stable** par rapport à 2023 (+0,4 %). Entre **2016 et 2023**, les signalements avaient **doublé**, dans un contexte de **libération de la parole et d’amélioration de l’accueil** des victimes.

- **84 %** des victimes sont des **femmes**
- **85 %** des mis en cause sont des **hommes**
- **2/3** des faits relèvent de **violences physiques**
- **30 %** des victimes déclarent des **violences antérieures** à l’année enregistrée
- Départements les plus touchés : **Pas-de-Calais, La Réunion, Nord, Somme, Seine-Saint-Denis**

Selon l’enquête VRS 2023, **seule 1 victime sur 6 dépose plainte**, les violences conjugales restent **fortement sous-déclarées**.

Les féminicides au sein du couple : un fléau toujours présent

*Selon la Lettre n°22 de l’Observatoire national des violences faites aux femmes (février 2025) - **190 décès ont été recensés en 2024** dans le cadre de violences au sein du couple, dont **107 femmes tuées par leur (ex-)conjoints**.*

Dans 9 cas sur 10, les faits ont eu lieu au domicile, et plus de la moitié des auteurs agissaient dans une logique d'emprise et de contrôle.



94 enfants sont devenus orphelin·es à la suite de ces drames.

Ces chiffres rappellent l’importance de poursuivre la mobilisation collective et de renforcer la prévention et la protection des victimes.

[**>> Lire la lettre 22 de l’Observatoire national des violences faites aux femmes**](#)

Le Centre Hubertine Auclert a publié un rapport d’un projet régional de formation visant à former les forces de sécurité à l’accueil des femmes victimes de violences conjugales.

Plus de **60 formations ont rassemblé 731 agents** de la région d’Ile-de-France dans l’objectif de comprendre les violences conjugales, d’améliorer l’écoute et l’accueil des victimes, ainsi que de renforcer la coopération entre les acteurs.



Les résultats mis en avant dans ce rapport sont extrêmement positifs avec une forte satisfaction de la part des acteurs concernés, une meilleure connaissance des partenaires avec une réelle prise de conscience des enjeux. Cependant, un manque de formation initiale et continue est mise en avant, notamment dans les polices municipales.

[**>> Consulter le rapport complet**](#)

Violences sexuelles et sexistes

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations a publié un **guide de sensibilisation pour l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes** de violences intrafamiliales et sexuelles. Ce dernier s'adresse aux élu(e)s, aux structures et aux professionnel(le)s au contact de femmes victimes de violences.



L'objectif de ce guide est de partager des outils concrets afin de savoir accueillir une femme révélant des violences et de les orienter efficacement vers des dispositifs d'accompagnement. Une partie plus éducative est également présente en détaillant les différents types de violences, les stratégies de l'agresseur, ainsi que les différents dispositifs d'aide légaux.

>> [Consulter le guide complet](#)

Violences sexistes et sexuelles en France : bilan et chiffres actualisés.

Le **GREVIO** publie son premier rapport thématique sur la mise en œuvre de la **Convention d'Istanbul** en France, intitulé : « *Etablir un climat de confiance : soutien, protection et justice* ».

Ce document examine les actions publiques et institutionnelles menées pour protéger les femmes victimes de violences et améliorer la réponse judiciaire.



Le rapport salue la création des **pôles spécialisés "violences intrafamiliales"**, la généralisation du **téléphone grave danger** et du **bracelet anti-rapprochement**, ainsi que la montée en compétence des acteurs locaux. Cependant, il pointe de fortes **inégalités territoriales**, un **accès complexe à la justice**, une **insuffisance des données statistiques**, et un **manque de coordination interinstitutionnelle**.

Le GREVIO invite les Etats à instaurer un **véritable climat de confiance** : protection rapide, écoute adaptée, moyens pérennes, et renforcement de la **formation des professionnel·les** pour garantir aux victimes un parcours cohérent et sécurisé.

>> [Télécharger le rapport complet](#)

Campagne de sensibilisation

Le 15 octobre a eu lieu la journée internationale des femmes rurales. **Une campagne de sensibilisation a été déployée par la fédération nationale Solidarité Femmes.** Plusieurs chiffres y sont avancés avec notamment **50% des féminicides qui sont perpétrés en zone rurale, bien que les violences conjugales n'y soient pas plus fréquentes**. Plusieurs raisons expliquent ces chiffres comme l'éloignement des services publics, les déserts médicaux, une dépendance économique accrue des femmes ou encore le manque de transports publics, renforçant l'isolement et la vulnérabilité de certaines femmes dans les milieux ruraux, limitant les échappatoires aux violences conjugales pour les victimes. Cette campagne de sensibilisation se fait essentiellement sur les réseaux sociaux.

>> [Plus d'informations](#)

Traite des femmes

Le SSMSI et le SSER ont publié l'**édition n° 203 d'Infostat Justice** dédié à la **traite et l'exploitation des êtres humains à travers un état des lieux statistique**.

On recense environ 2100 victimes de traite ou d'exploitation enregistrées en 2024.

Parmi les victimes, 63% sont des femmes et 22,9% sont mineur(e)s.

Ces femmes représentent la grande majorité des victimes de proxénétisme recensées (96,4%) alors que dans l'exploitation au travail, la proportion de femmes victimes est beaucoup plus faible (35%).

22,9%
sont mineur(e)s

Bien que le **nombre de victimes soit stable en 2024** par rapport aux années précédentes, on retrouve un **rajeunissement des victimes**, notamment pour le proxénétisme, où la part des victimes de moins de 20 ans est passée de 23% en 2016 à 49% en 2024. Ces chiffres sont à relativiser sachant que les données proviennent essentiellement des services de police et de gendarmerie et qu'ils ne prennent pas en compte les cas invisibles.
[">>> Retrouvez l'édition complète](#)

Événements

- **17 et 18 novembre 2025 18h** : [Réunion de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes dans le sport](#), Conseil départemental de l'Aude, Narbonne et Lézignan-Corbières (11)
- **20 novembre 2025** : [Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF](#), Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Paris ou visioconférence
- **24 novembre 2025 18h30** : Marche solidaire contre les violences faites aux femmes et aux filles, Toulouse métropole, place des Carmes
- **25 novembre 2025 à 19h** : [Conférence table ronde à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes](#), Département de la Haute-Garonne, Pavillon République – Hôtel du département Toulouse
- **28 novembre 2025** : [Prévenir les conséquences économiques des violences conjugales pour les femmes victimes](#), 5ème journée interprofessionnelle de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne, Conseil départemental de la Haute-Garonne – Toulouse
- **9 décembre 2025** : [Les violences sexistes et sexuelles : un continuum de domination et de contrôle](#), Citoyens & Justice, webinaire

Outils de sensibilisation



L'**Observatoire des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne** a élaboré deux outils pour aider à identifier et comprendre les **violences au sein du couple** :

- **La Roue du pouvoir et du contrôle**
Elle permet de repérer les différentes formes de violences à partir d'exemples concrets.
- **Le Cycle des violences**
Il montre comment les violences se **répètent et s'intensifient** au fil du temps.

Chaque **verso** est adapté en **Facile À Lire et à Comprendre (FALC)**.
[">>> En savoir plus](#)



Violences au sein du couple

Document d'aide au signalement pour les professionnels de santé.

[>>Télécharger le pdf](#)



Le violentomètre : un outil pour aider à mesurer la violence dans le couple

Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

[>> Télécharger le violentomètre](#)



Grille d'évaluation du danger lors d'une audition pour violences conjugales.

[>>Télécharger le pdf](#)



Outil de détection du contrôle coercitif

Guide destiné à la police, aux services d'aide aux victimes ainsi qu'aux intervenant(e)s psychosociaux de la première ligne.

[>>Télécharger le pdf](#)



VIOLENCE FAITES AUX FEMMES
Porter plainte est un droit



La fédération nationale des CIDFF a publié un guide pratique pour aider les femmes victimes de violences à porter plainte et orienter les professionnels.

[>> Disponible en ligne](#)

(ou en version imprimée sur demande, il peut être placé dans les lieux d'accueil pour mieux informer les victimes).



L'application TI3RS sécurise la communication entre parents séparés, notamment en cas de violences conjugales, grâce à une messagerie anonyme et un filtre anti-injures. Elle permet de contrôler les horaires de réception des messages et conserve un historique pour d'éventuelles démarches juridiques.

[>> Découvrir TI3RS](#)

Suivez-nous !



Mentions Légales :

Previos
6 rue pétrarque
31000 Toulouse

Contact :

accueil@reseauprevios.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter :
[cliquez ici pour vous désabonner](#)